



AMIS DU SOUVERAIN PRETRE

Mai 2009

Vendredi 1, samedi 2, jeudi 7

*Foyers Adorateurs / Chaîne des Alpes (38.73.74.05)
Correspondant local : Abbé Christophe Beaublat
22, chemin du Bachais 38240 MEYLAN*



Les intentions du mois

> Pour le Pape, les évêques et les prêtres. Qu'au milieu de la tempête les hommes d'Eglise se rendent compte de la gravité de la crise, retrouvent la foi et l'enseignement partout et à tous.
> En réparation des blasphèmes, injures et insultes proférés contre Dieu à travers les attaques menées contre le Pape et l'Eglise.

> Pour de nombreuses et saintes vocations sacerdotales et religieuses.
> pour une communauté religieuse dont la discipline s'atténuait.

Spiritualité sacerdotale

Catéchisme du Concile de Trente Chapitre 26 Du Sacrement de l'Ordre (suite)

§ II.

De la puissance ecclésiastique

La puissance ecclésiastique est double ; elle se partage 1° en pouvoir d'Ordre, 2° en pouvoir de Jurisdiction.

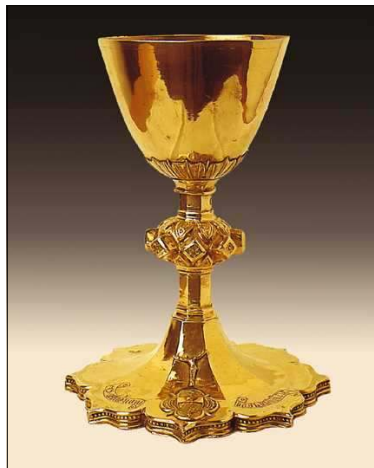
Le pouvoir d'Ordre a pour objet le Corps adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte eucharistie.

Le pouvoir de Jurisdiction s'exerce tout entier sur son Corps mystique. C'est à lui qu'il appartient de gouverner le peuple chrétien, de le conduire et de le diriger dans la voie de la céleste et éternelle félicité.

Le pouvoir d'Ordre n'a pas seulement la vertu et la propriété de consacrer l'Eucharistie ; il prépare encore les cœurs à recevoir ce Sacrement, il les en rend dignes, et, en général, il s'étend à tout ce qui peut avoir quelque rapport avec l'Eucharistie.

Nos Saints Livres parlent de ce pouvoir en beaucoup d'endroits. Mais nulle part il n'est exprimé plus clairement, ni d'une manière plus expresse, que dans Saint Matthieu et dans Saint Jean : "Comme mon

Père m'a envoyé, dit Notre-Seigneur, ainsi je vous envoie : recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez." Ailleurs, il disait : "En vérité Je vous le dis ; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié



dans le ciel." Ces deux textes pourront jeter une lumière très grande sur la Vérité que nous exposons, si les Pasteurs ont soin de les expliquer d'après la doctrine et l'autorité des saints Pères. Combien une telle puissance ne l'emporte-t-elle pas sur celle qui fut accordée sous la loi de nature aux hommes chargés du soin des choses sacrées ! Car l'âge qui précéda la Loi écrite, eut, lui aussi, son sacerdoce et son pouvoir spirituel, puisqu'il est certain qu'il avait sa loi : loi et sacerdoce tellement inséparable, au témoignage de l'Apôtre, que le changement de l'une

entraîne nécessairement le changement de l'autre. Guidés par un instinct, ou plutôt par une inspiration naturelle, les hommes de ce temps-là sentaient qu'ils devaient honorer Dieu, et, par une conséquence nécessaire, ils durent, dans chaque pays, confier à quelques personnes choisies le soin des choses saintes et du service divin : ce qui constitue par le fait une sorte de pouvoir spirituel.

Chez les Juifs, on vit aussi un pouvoir sacerdotal, bien supérieur, il est vrai, à celui dont les Prêtres étaient revêtus sous la loi de nature, et cependant infiniment moins excellent que la puissance spirituelle de la Loi Evangélique ; puissance toute céleste, qui surpasse celle des Anges mêmes, qui d'ailleurs vient, non de Moïse, mais de Jésus-Christ, Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et non selon l'Ordre d'Aaron. Oui, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, possédant le pouvoir de conférer la Grâce et de remettre les péchés, a laissé à son Eglise ce même pouvoir, en le limitant il est vrai dans son exercice, et en l'attachant aux Sacraments.

C'est pour exercer ce pouvoir que des Ministres particuliers ont été institués et consacrés avec des Cérémonies solennelles. Cette Consécration a reçu le nom de sacrement de l'Ordre ou de sainte Ordination. Et si les saints Pères ont cru devoir employer cette expression dont la signification est très étendue, c'est que précisément ils voulaient faire mieux apprécier la dignité et l'excellence des Ministres de Dieu.

L'Ordre en effet, à prendre ce mot dans sa force et dans son acception propre, est un arrangement de choses supérieures et de choses inférieures, disposées entre elles de telle sorte que l'une se rattache à l'autre. Par conséquent, puisque dans ce ministère il y a plusieurs degrés et plusieurs fonctions différentes, et que tout est distribué et arrangé selon un ordre déterminé, le nom d'Ordre lui a été très bien et très justement appliqué.

§ III. L'Ordre est un vrai sacrement

Que l'Ordre, ou l'Ordination sacrée, soit un véritable Sacrement de l'Eglise, le saint Concile de Trente le prouve par ce raisonnement que nous avons déjà employé plusieurs fois : le Sacrement est le signe d'une chose sacrée ; or ce qui se fait extérieurement dans cette Consécration signifie la grâce et la puissance qui sont accordées à celui que l'on ordonne. Il est donc bien évident d'après cela que l'Ordre est un vrai Sacrement dans toute la rigueur du terme. Aussi quand l'Evêque ordonne un Prêtre, il lui présente le Calice avec le vin et l'eau, et la Patène avec le pain en disant : *Recevez le pouvoir d'offrir le Sacrifice*, etc... Car l'Eglise a toujours enseigné que ces

paroles, jointes à la matière, confèrent réellement le pouvoir de consacrer l'Eucharistie, et qu'elles impriment dans l'âme un caractère qui porte avec lui la grâce nécessaire pour s'acquitter dignement et légitimement de cette Fonction. Ainsi le déclare l'Apôtre lui-même : *"Je vous avertis, dit-il à Timothée, de ressusciter la grâce de Dieu qui*



est en vous par l'imposition de mes mains ; car Dieu ne nous a pas donné un esprit de crainte, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse."

Ainsi, pour nous servir des expressions du saint Concile, l'exercice d'un Sacerdoce si sublime étant une chose toute divine, il était de toute convenance, pour y attacher plus de dignité et lui attirer plus de vénération, qu'il y eût dans l'Eglise plusieurs sortes de Ministres de rangs différents, et destinés à assister les Prêtres, chacun selon ses fonctions propres. Voilà pour-

quoi ces fonctions sont distribuées de telle sorte que ceux qui ont reçu la tonsure cléricale, sont élevés ensuite aux Ordres supérieurs, en passant par les Ordres inférieurs.

Il faudra donc enseigner, et l'Eglise catholique l'a toujours fait, que ces Ordres sont au nombre de sept, désignés sous les noms de Portier, de Lecteur, d'Exorciste, d'Acolyte, de Sous-Diacre, de Diacre et de Prêtre. Et c'est avec une grande sagesse que ces Ordres ont été établis en pareil nombre. Il est facile de le prouver par les différents ministères qui sont nécessaires pour célébrer le Saint Sacrifice de la Messe, et pour administrer la Sainte eucharistie. Car c'est pour ces deux fins qu'ils ont été spécialement institués. Ces Ordres se

divisent en majeurs, et en mineurs. Les Ordres majeurs, qu'on appelle aussi Ordres sacrés, sont la Prêtrise, le Diaconat et le Sous-diaconat. Les Ordres mineurs sont ceux d'Acolyte, d'Exorciste, de Lecteur et de Portier. nous allons dire un mot de chacun d'eux, afin que les Pasteurs puissent les expliquer, surtout à ceux qui, selon eux, seraient appelés à les recevoir.

(à suivre) ■

Prière de Chartreux

Se mettre en présence de Dieu

Je l'ai cherché, et je ne l'ai pas trouvé ;
J'ai appelé, et je suis demeuré sans réponse.

Offrir mon impuissance en hommage
À la transcendance insondable
De Dieu.

Si mon esprit est distrait
Chaque fois que je m'en aperçois,
Le ramener avec calme et humilité
Vers Celui que je crois et sais
Être tout de même là, tout attentif
A mon amour ; me faire d'autant plus petit
Dans les bras de Marie.
Faire de ma misère un titre
À son infinie miséricorde.

Purifier mon coeur en m'affermissant
Dans le simple désir
De l'unique nécessaire.

Un chartreux, *Pratique de l'oraison*
Ad Solem, Genève, 1996

Prière familiale

Pour une naissance

Seigneur, Vous nous comblez de joie : un enfant nous est né.
Nous avons conçu l'inconcevable.
Nous Vous remercions pour tout le cheminement qui nous a conduit jusqu'à aujourd'hui et nous permet de nous réjouir de cette naissance.

Même si cet enfant nous ressemble, c'est tout Votre portrait. A travers lui, nous redécouvrons combien Votre Fils s'est fait humble pour venir à nous, petit pour nous rassurer, humain pour se laisser approcher. Son abandon entre nos bras, sa confiance, ses appels, sa dépendance nous rappellent ce que doit être notre attitude d'enfants de Dieu à Votre égard sans laquelle nous n'entrerons pas dans le Royaume des cieux.

Notre enfant est tout petit encore, et son histoire à venir est toute entière

présente à Vos yeux.
Notre première mission de parents est de lui apprendre à nous quitter un jour afin qu'il serve l'Eglise et le monde selon sa vocation personnelle. Faites de nous les instruments de Votre Présence auprès de lui afin qu'il consente à Votre projet sur lui.

Inspirez-nous les paroles, les gestes, les regards dont il a besoin pour grandir avec confiance.
Il ne se souviendra pas de tout ce que nous dirons, mais de tout ce que nous ferons. Et la première chose que nous avons faite, c'est lui ! Accordez-lui ce que nous ne pourrons jamais lui offrir : la vie éternelle.

Ainsi soit-il !

(D'après le livre « 100 prières en famille », par Ludovic Lécuru)

**Chers Amis,
Soyons bien dans la joie pendant ce Temps Pascal. L'Eglise a besoin d'apôtres zélés, capables de présenter les sacro-saints mystères de notre religion avec amour et conviction. Demandons au divin Maître qu'Il nous aide à être plus pédagogues.
Prions bien pour la réussite du Pèlerinage de ND de Bellevaux (8 mai), la kermesse paroissiale (17 mai), le Pèlerinage de Pentecôte (30 mai - 1er juin). Saint mois de Marie !
Je vous bénis.**

Christophe Blanket +